

## Intéressement dans la fonction publique : Le gouvernement en rêve, Romans l'a fait !

Le nouveau ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI a indiqué vouloir ouvrir à la rentrée le chantier de l'intéressement dans la fonction publique, pour une mise en œuvre dès 2023. Il imagine, par ailleurs, un versement conditionné à la satisfaction des usagers (réussite collective d'un service, rapidité d'intervention ou de réponse aux usagers...), insistant sur le fait que « 83% des agents veulent être récompensés pour leur engagement. »

Ce que le gouvernement envisage donc pour 2023, Romans-sur-Isère l'a mis en place dès 2017 !

### Explications

Afin d'améliorer encore ses services à la population, la Ville de Romans-sur-Isère - sous l'impulsion de son Maire Marie-Hélène Thoraval et s'inspirant du privé - décidait, en 2017, après consultation des syndicats notamment, de mettre en place un dispositif unique en France : une prime d'intéressement. Mais intéressement sur quoi ?

L'entreprise produit du chiffre d'affaires avec l'objectif de dégager du résultat. Et c'est sur la base de ce résultat que l'intéressement est défini. La collectivité produit, quant à elle, du service public avec l'objectif de générer de la satisfaction chez les usagers. Et c'est sur cette satisfaction que Romans a souhaité se baser pour définir l'intéressement de ses agents.

S'appuyant sur un cabinet indépendant (Ayming), la Ville fait évaluer chaque année la qualité de ses services publics, à travers un sondage aux usagers portant sur différents items et notamment, parmi les plus observés, le cadre de vie et la sécurité publique. Cette évaluation, réalisée par l'Institut GECE, à partir d'un échantillon représentatif de Romanais, détermine un indice de satisfaction qui sert ensuite de mesure étalon. Cet indice permet ainsi de définir un objectif annuel.

En fin d'année, une nouvelle évaluation est opérée et constate la réalisation de l'objectif. Si l'objectif est atteint, une prime collective de 130.000 € est débloquée. Elle est ensuite partagée entre chaque agent dès le mois d'avril, le montant pour chacun variant en fonction de son assiduité, ce qui est également la pratique en entreprise.

L'effet induit et immédiat de ce dispositif a été une baisse constatée de 24 % du taux d'absentéisme dès la 1<sup>ère</sup> année. Depuis son lancement, l'économie pour la collectivité dépasse 1,5 M€. Un investissement triplement gagnant :

- ✓ Gagnant pour les usagers qui voient le service public municipal encore amélioré,
- ✓ Gagnant pour les agents municipaux qui ont la satisfaction de voir la qualité de leur travail collectif reconnue et qui perçoivent en outre une prime,
- ✓ Gagnant pour la collectivité qui réalise ainsi de substantielles économies.

Dans un contexte budgétaire serré pour les collectivités, la Ville de Romans-sur-Isère a ainsi fait la démonstration que l'on peut faire mieux avec moins.

Marie-Hélène Thoraval se tient donc à la disposition du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques pour lui faire part de l'expérience réussie depuis maintenant 5 ans à Romans-sur-Isère, de l'intéressement dans la fonction publique.